RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1986 B 24703
Numéro SIREN : 327 766 176
Nom ou dénomination : INTER ISOLATION

Ce dépôt a été enregistré le 20/10/2022 sous le numéro de dépôt 28680

INTER ISOLATION

BILAN ACTIF

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 002	2 002				
Fonds commercial	163 120		163 120	12,45	163 120	11,86
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	17 196	17 196				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	51 341	47 580	3 761	0,29	2 208	0,16
Autres immobilisations corporelles	100 759	52 111	48 648	3,71	46 192	3,36
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	500		500	0,04	500	0,04
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	82 656		82 656	6,31	81 956	5,96
TOTAL (I)	***417 575***	***118 890***	***298 685***	22,79	***293 977***	21,37
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	22 234		22 234	1,70	15 993	1,16
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	4 000		4 000	0,31	16 000	1,16
Clients et comptes rattachés	502 319	1 174	501 144	38,24	413 484	30,06
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 289		1 289	0,10	1 390	0,10
. Personnel	1 500		1 500	0,11	1 480	0,11
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	82 139		82 139	6,27	40 623	2,95
. Autres					7 291	0,53
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 449	777	672	0,05	686	0,05
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	334 052		334 052	25,49	566 788	41,20
Charges constatées d'avance	64 821		64 821	4,95	18 008	1,31
TOTAL (II)	***1 013 804***	***1 952***	***1 011 852***	77,21	***1 081 742***	78,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 431 379***	***120 842***	***1 310 537***	100,00	***1 375 719***	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 47 500)	**47 500**	3,62	**47 500**	3,45
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	4 750	0,36	4 750	0,35
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	60 716	4,63	2 521	0,18
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***410 941***	31,36	***558 275***	40,58
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***523 907***	39,98	***613 046***	44,56
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	19 315	1,47	27 399	1,99
. Découverts, concours bancaires	1 172	0,09	1 753	0,13
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	40 134	3,06	39 750	2,89
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	465 674	35,53	322 139	23,42
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	856	0,07	1 106	0,08
. Organismes sociaux	75 367	5,75	99 293	7,22
. Etat, impôts sur les bénéfices	17 129	1,31	130 327	9,47
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	160 676	12,26	126 101	9,17
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 637	0,43	14 804	1,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	672	0,05		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***786 631***	60,02	***762 673***	55,44
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 310 537***	100,00	***1 375 719***	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12)	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	3 553 475		3 553 475	100,00	3 683 143	100,00	-129 668	-3,51
Chiffres d'Affaires Nets	**3 553 475**		**3 553 475**	100,00	**3 683 143**	100,00	**-129 668**	-3,51
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			7 584	0,21	24 382	0,66	-16 798	-68,89
Autres produits			18	0,00	129	0,00	-111	-86,04
Total des produits d'exploitation (I)			***3 561 077***	100,21	***3 707 653***	100,67	***-146 576***	-3,94
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			542 755	15,27	461 986	12,54	80 769	17,48
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-6 241	-0,17	3 025	0,08	-9 266	-306,30
Autres achats et charges externes			1 548 803	43,59	1 645 737	44,68	-96 934	-5,88
Impôts, taxes et versements assimilés			26 252	0,74	35 879	0,97	-9 627	-26,82
Salaires et traitements			521 011	14,66	539 536	14,65	-18 525	-3,42
Charges sociales			336 329	9,46	318 704	8,65	17 625	5,53
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 977	0,37	12 710	0,35	267	2,10
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			294	0,01	1 204	0,03	-910	-75,57
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			6 622	0,19	1 261	0,03	5 361	425,14
Total des charges d'exploitation (II)			***2 988 802***	84,11	***3 020 042***	82,00	***-31 240***	-1,02
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**572 275**	16,10	**687 611**	18,67	**-115 336**	-16,76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances			6	0,00	7	0,00	-1	-14,28
Autres intérêts et produits assimilés			10	0,00			10	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					187	0,01	-187	-100,00
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***16***	0,00	***194***	0,01	***-178***	-91,74
Dotations financières aux amortissements et provisions			14	0,00			14	N/S
Intérêts et charges assimilées			12 112	0,34	11 918	0,32	194	1,63
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***12 126***	0,34	***11 918***	0,32	***208***	1,75
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-12 110**	-0,33	**-11 724**	-0,31	**-386**	-3,28
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**560 165**	15,76	**675 887**	18,35	**-115 722**	-17,11

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	821	0,02	16 169	0,44	-15 348	-94,91
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 750	0,05			1 750	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	***2 571***	0,07	***16 169***	0,44	***-13 598***	-84,09
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	161	0,00	207	0,01	-46	-22,21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	930	0,03			930	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***1 091***	0,03	***207***	0,01	***884***	427,05
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**1 480**	0,04	**15 962**	0,43	**-14 482**	-90,72
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	150 704	4,24	133 574	3,63	17 130	12,82
Total des Produits (I+III+V+VII)	***3 563 664***	100,29	***3 724 016***	101,11	***-160 352***	-4,30
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***3 152 723***	88,72	***3 165 741***	85,95	***-13 018***	-0,40
RÉSULTAT NET	**410 941** *Bénéfice*	11,56	**558 275** *Bénéfice*	15,16	**-147 334**	-26,38
Dont Crédit-bail mobilier	27 110	0,76	21 387	0,58	5 723	26,76
Dont Crédit-bail immobilier						

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022 Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2022 a une durée de 12 mois.

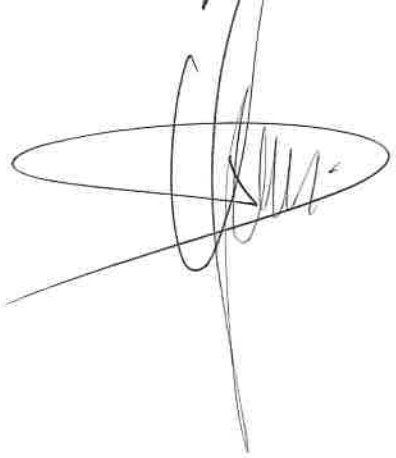
L'exercice précédent clos le 31/03/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 310 537,30 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 410 940,82 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

"Certifié conforme à l'original"



1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 / Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles amortissables sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue ou à titre exceptionnel sur 1 an pour les logiciels.

La valorisation du fonds commercial fait l'objet d'un suivi. En cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

Lorsque la valeur d'inventaire des autres immobilisations incorporelles est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2 / Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations.

3 / Stocks de marchandises et approvisionnements :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

4 / Travaux en cours :

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

Le résultat est constaté en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement (rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de la clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat). Ce pourcentage permet de mesurer de façon fiable, selon la nature, les travaux ou services exécutés et acceptés.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Par travaux et services exécutés et acceptés, il y a lieu d'entendre ceux qui peuvent être considérés comme entrant, avec une certitude raisonnable, dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

Les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat sont valorisés en fonction des coûts de ces derniers, coûts qui comprennent les consommations et les charges directes de production. Les coûts liés à la sous-activité et les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la société n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, aucun profit n'est dégagé.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, la perte globale probable est provisionnée, sous déduction des pertes éventuellement déjà comptabilisées.

5 / Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

6 / Evaluation des créances et méthodes de calcul des provisions :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances irrécouvrables quant à elles, sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2.2 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

¤ Impact sur l'activité de l'entreprise sans incertitude significative sur la capacité à poursuivre l'exploitation :

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial.

Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, a des impacts sur notre activité sur l'exercice.

Ces impacts sont présentés par nature d'évènement et leurs conséquences sur les postes du bilan et/ou du compte de résultat :

- Conséquences principales sur les postes du bilan et du compte de résultat :

 - aucune dépréciation d'actif n'a été constatée ;

 - la société a bénéficié des exonérations des cotisations URSSAF pour un montant de 44 565 E.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 163 120

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*163 120*		*163 120*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*163 120*		*163 120*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 417 575

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*165 123*			*165 123*
Immobilisations corporelles	*155 082*	*17 915*	*3 700*	*169 297*
Immobilisations financières	*82 456*	*700*		*83 156*
TOTAL	*402 661*	*18 615*	*3 700*	*417 575*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 118 890

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*2 002*			*2 002*
Immobilisations corporelles	*106 682*	*12 977*	*2 770*	*116 888*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*108 684*	*12 977*	*2 770*	*118 890*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	*2 002*	*2 002*	*0*	*1 an*
Fonds commercial	*163 120*	*0*	*163 120*	*Non amortiss.*
Insta. agenct des constructions	*17 196*	*17 196*	*0*	*de 10 à 20 ans*
Matériels et outillages	*51 341*	*47 580*	*3 761*	*de 3 à 7 ans*
Insta. des agencmt divers	*26 798*	*23 607*	*3 191*	*de 5 à 10 ans*
Matériel de transport	*64 797*	*24 184*	*40 613*	*de 1 à 4 ans*
Mat bureau et informatique	*7 929*	*3 455*	*4 474*	*de 3 à 4 ans*
Mobilier	*1 235*	*865*	*370*	*de 8 à 10 ans*
TOTAL	*334 419*	*118 890*	*215 529*	

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 734 724

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*82 656*		*82 656*
Actif circulant & charges d'avance	*652 068*	*650 894*	*1 174*
TOTAL	*734 724*	*650 894*	*83 830*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 1 952

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*7 057*	*294*		*6 176*	*1 174*
Comptes financiers	*764*	*14*			*777*
Total	*7 821*	*307*		*6 176*	*1 952*

3.5 - Charges constatées d'avance = 64 821

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 47 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*380*	*125,00*	*47 500*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*380*	*125,00*	*47 500*

4.2 - Etat des dettes = 786 631

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*20 486*	*9 329*	*11 157*	
Dettes financières diverses	*40 134*	*40 134*		
Fournisseurs	*465 674*	*465 674*		
Dettes fiscales & sociales	*259 664*	*259 664*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*672*	*672*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*786 631*	*775 474*	*11 157*	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 10 633

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*1 172*
Emprunts & dettes financières div.	*113*
Fournisseurs	*5 274*
Dettes fiscales & sociales	*4 074*
Autres dettes	
TOTAL	*10 633*

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 553 475

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	*3 541 164*	*99,65 %*
Produits des activités annexes	*12 311*	*0,35 %*
TOTAL	*3 553 475*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*4 000*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*4 000*

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens	*1*	
Employés	*3*	
Ouvriers	*11*	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*15*	*0*

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			*50 406*	*50 406*
Montants de l'exercice			*26 898*	*26 898*
Sous-total			*77 305*	*77 305*

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			*23 144*	*23 144*
Entre 1 et 5 ans			*19 166*	*19 166*
A plus de 5 ans				
Sous-total			*42 311*	*42 311*

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moinsd'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			*888*	*888*
A plus de 5 ans				
Sous-total			*888*	*888*

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL (suite)

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			*120 503*	*120 503*

7.2 - Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			*99 350*	*99 350*
Cumuls des dotations antérieures			*13 434*	*13 434*
Dotations de l'exercice			*15 428*	*15 428*
Valeur nette comptable			*70 488*	*70 488*

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 64 821

Charges constatées d'avance	Montant
Médecine du travail d'avance	*1 431*
Assurance d'avance	*14 185*
Logiciel d'avance	*549*
Maint. logiciel d'avance	*115*
Location d'avance	*2 041*
Sponsoring d'avance	*46 500*
TOTAL	*64 821*

8.2 - Charges à payer = 10 633

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*1 172*
Intérêts bancaires à payer	*1 172*
Emprunts & dettes financières diverses :	*113*
Intérêts courus	*113*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*5 274*
Electricité à payer	*52*
Cac à payer	*4 800*
Eau à payer	*422*
Dettes fiscales et sociales :	*4 074*
Cfe et cvae à payer	*2 570*
Taxe foncière à payer	*1 504*
TOTAL	*10 633*

INTER ISOLATION

S.A.S. au capital de 47 500,00 Euros

Siège social :
16 Rue Paul Déroulède
94 100 Saint-Maur-des-Fossés

R.C.S : 327 766 176

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2022

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 s'élevant à 410 940,82 euros de la manière suivante :

- A titre de dividendes, pour un montant de 380 000,00 Euros,
- Aux autres réserves, pour un montant de 30 940,82 Euros.

Compte tenu de cette résolution, le dividende unitaire s'élève à 1 000,00 Euros et pourra être distribué à compter de ce jour, et le solde du compte autres réserves s'élève à 91 656,71 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Dates de clôture	***Revenus éligibles à l'abattement de 40%***		***Revenus non éligibles à l'abattement***
	Dividendes	***Autres revenus distribués***	
31/03/2021	500 080,00 €	Néant	Néant
31/03/2020	150 000,00 €	Néant	Néant
31/03/2019	Néant	Néant	Néant

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Signature du Président

INTER ISOLATION

S.A.S. au capital de 47 500,00 Euros

Siège social :
16 Rue Paul Déroulède
94 100 Saint-Maur-des-Fossés

R.C.S : 327 766 176

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31/03/2022 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Lors de cette Assemblée, vous entendrez également la lecture des rapports du Commissaire aux Comptes.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice clos le 31/03/2022, le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 553 475 euros contre 3 683 143 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -3,52%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 7 602 euros contre 24 511 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -68,99%.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 988 802 euros contre 3 020 042 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1,03%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 572 275 euros contre 687 611 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de -16,77%.

Impact de la pandémie due au Coronavirus (covid-19)

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial.

Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, a des impacts sur notre activité sur l'exercice.

Ces impacts sont présentés par nature d'évènement et leurs conséquences sur les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Conséquences principales sur les postes du bilan et du compte de résultat :

- Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée ;
- La société a bénéficié des exonérations des cotisations URSSAF pour un montant de 44 565 Euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Depuis le 31 mars 2022, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous prévoyons d'accroître notre résultat d'exploitation en :

- Continuant nos efforts pour développer notre chiffre d'affaires et notamment en recherchant de nouveaux clients,
- En limitant nos charges de structure en veillant au maintien de ses dernières à un niveau approprié.

Nous espérons également qu'en 2022/2023 notre résultat continue d'être bénéficiaire.

ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

EXAMEN DES COMPTES ET RESULTATS

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 553 475 euros contre 3 683 143 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 7 602 euros contre 24 511 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 988 802 euros contre 3 020 042 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les achats nets de matières premières et fournitures s'élèvent à 536 514 Euros au31/03/2022, contre 465 011 Euros pour l'exercice précédent.

- Les autres achats et charges externes ressortent à 1 548 803 Euros au 31/03/2022 contre 1 645 737 Euros pour l'exercice précédent.

- Les impôts et taxes ressortent à 26 252 Euros au 31/03/2022 contre 35 879 Euros pour l'exercice précédent.

- Les salaires et traitements ressortent à 521 011 Euros au 31/03/2022 contre 539 536 Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à 336 329 Euros au 31/03/2022 et 318 704 Euros pour l'exercice précédent.

- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à 13 270 Euros au 31/03/2022 contre 13 913 Euros pour l'exercice précédent.

- Les autres charges ressortent à 6 622 Euros au 31/03/2022, contre 1 214 Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à -12 110 Euros, contre -11 724 Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à 1 480 Euros au 31/03/2022, contre 15 962 Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de 410 940,82 Euros contre un bénéfice de 558 274,86 Euros au titre du précédent exercice.

Examen du bilan actif et passif

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de 417 575 Euros, les amortissements et provisions correspondants de 118 890 Euros, soit un montant net de 298 685 Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de 293 977 Euros.

- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à 22 234 Euros, contre 15 993 Euros pour l'exercice précédent.

- Les créances et disponibilités nettes sont de 924 797 Euros, contre 1 047 741 Euros pour l'exercice précédent.

- Les charges constatées sont de 64 821 Euros, contre 18 008 Euros pour l'exercice précédent.

Au passif :

- Les capitaux propres s'élèvent à 523 907 Euros, contre 613 046 Euros pour l'exercice antérieur.

- Les emprunts et dettes ressortent à 786 631 Euros contre 762 673 Euros l'année précédente.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Conformément aux articles L. 441-14 et D. 441-4, II du Code de commerce, nous vous communiquons les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos

clients en indiquant le nombre et le montant cumulés des factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice et la ventilation de ce montant par tranche de retard, dans le tableau suivant :

	FOURNISSEURS					
	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures **reçues** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	73					81
Montant total des factures concernées (TTC)	202 615,39 €	100 908,2	13 017,5	17 079,69 €	125 490,84 €	256 496,22 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)	8,69%	4,33%	0,56%	0,73%	5,38%	11,00%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : Comptant à 60 jours. - Délais légaux (préciser)					
Total	ACHATS TTC * : 2 331 582,48					
	*Les achats comprennent les postes des comptes 6 à 629 retraités des FNP, AAR et CCA, et additionnés de la TVA déductible indiqué sur la liasse fiscale.					

	CLIENTS					
	Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures **émises** non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombres de factures concernées	5					116
Montant total des factures concernées (TTC)	242 636,69 €	30 041,08 €	2 322,00 €	4 979,03 €	221 165,61 €	258 507,72 €
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (préciser HT ou TTC)						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (préciser HT ou TTC)	5,75%	0,71%	0,06%	0,12%	5,24%	6,13%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)						
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	- Délais contractuels : 30 à 60 jours - Délais légaux (préciser)					
Total :	VENTES TTC * : 4 218 789,97					
	*Les ventes contiennent les postes des comptes 7 à 709 retraités des EAE, AAE et PCA, et additionnés de la TVA collectée indiquée sur la liasse fiscale.					

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 410 940,82 Euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2022 de la manière suivante :

- A titre de dividendes, pour un montant de 380 000,00 Euros,
- Aux autres réserves, pour un montant de 30 940,82 Euros.

Compte tenu de cette résolution, le dividende unitaire s'élèverait à 1 000,00 Euros, et le solde du compte autres réserves s'élèverait à 91 656,71 Euros.

DISTRIBUTIONS ANTERIEURES DE DIVIDENDES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Dates de clôture	*Revenus éligibles à l'abattement de 40%*		*Revenus non éligibles à l'abattement*
	Dividendes	*Autres revenus distribués*	
31/03/2021	500 080,00 €	Néant	Néant
31/03/2020	150 000,00 €	Néant	Néant
31/03/2019	Néant	Néant	Néant

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquiès du Code général des impôts, nous vous précisons que les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit code s'élèvent sur l'exercice à 21 188,00 euros.

CONVENTIONS COURANTES

Nous vous informons que la Société, dans le cadre de son activité, a recours à la sous-traitance, notamment avec ses associés. Les opérations ont été conclues de façons normales et objectives.

La société a également supporté des charges suivantes :

- 107 771,43 Euros de sous-traitance facturés par la Société SMA,

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Votre Commissaire aux Comptes a été dûment avisé de ces conventions qu'il a décrites dans son rapport spécial.

RAPPEL DE LA POSITION DES COMPTES COURANTS DES ASSOCIES

Certains des associés détiennent un compte courant dont le solde est au 31/03/2022 de

- Monsieur Pascal GARCIA : néant
- La Société CPLG : créditeur de 40 020,75 Euros pour

ACTIONNARIAT SALARIE

La participation des salariés au 31 mars 2022 est nulle.

Il n'existe à ce jour ni au sein de la société, ni au sein de la société contrôlant la société au sens de l'article L. 233-16 du code de commerce de plan d'épargne d'entreprise.

Il n'existe à ce jour aucun plan d'option et de souscription d'actions.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

- Le mandat du président Monsieur GARCIA Pascal lui a été donné pour une durée indéterminée.

- Les mandats des commissaires aux Comptes expireront à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 mars 2024

REMUNERATION DU PRESIDENT

Monsieur Pascal GARCIA, Président de la Société, a perçu sur l'exercice clos au 31/03/2022 une rémunération brute de 83 001,08 Euros.

Nous vous rappelons que la rémunération maximale annuelle de Monsieur Pascal Garcia, Président de la société, a été statuée lors d'une précédente assemblée générale qui s'est tenue le 31 décembre 2020 et qu'elle a été fixée à compter du 1er janvier 2020 à 100 000,00 Euros, ainsi que pour les exercices suivants. Nous vous proposons de maintenir cette rémunération et le paiement des cotisations sociales concernant cette rémunération dans les mêmes conditions.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à SAINT-MAUR-DES-FOSSES
Le 12 septembre 2022

Le Président, M GARCIA Pascal



LECHARTIER
Commissariat aux comptes

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 250.000 €

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

SIRET : 339 202 608 00040 - APE : 6920Z
9 bis, rue Lucien Sampaix
75010 PARIS

☎ : 01.42.06.32.68
Fax : 09.72.25.60.20

R.C.S. PARIS: B 339 202 608

N° TVA: FR 42 339 202 608 00040

Site Internet: http://www.lechartier.fr
E-Mail : serieges.patrick@lechartier.fr

INTER ISOLATION

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2022

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS A L'ASSEMBLEE GENERALE

A l'associé,

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société INTER ISOLATION relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon

notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes compte tenu de ce contexte de crise sanitaire.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

V - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter des ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, sue celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'un incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier.

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Paris, le 15 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
LE CHARTIER SAS
Romain PICLIN

LECHARTIER
Commissariat aux comptes

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 250.000 €

SOCIETE DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DE PARIS

SIRET : 339 202 608 00040 - APE : 6920Z
9 bis, rue Lucien Sampaix
75010 PARIS

☎ : 01.42.06.32.68
Fax : 09.72.25.60.20

R.C.S. PARIS: B 339 202 608

N° TVA: FR 42 339 202 608 00040

Site Internet: http://www.lechartier.fr
E-Mail : serieges.patrick@lechartier.fr

INTER ISOLATION

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Exercice clos le 31 mars 2022

LECHARTIER
Commissariat aux comptes

Mesdames, Messieurs

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du code de commerce.

A Paris, le 15 septembre 2022

Le Commissaire aux Comptes
LE CHARTIER SAS
Romain PICLIN

Bilan et compte de résultat

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)				Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	2 002	2 002				
Fonds commercial	163 120		163 120	12,45	163 120	11,86
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions	17 196	17 196				
Installations techniques, matériel & outillage industriels	51 341	47 580	3 761	0,29	2 208	0,16
Autres immobilisations corporelles	100 759	52 111	48 648	3,71	46 192	3,36
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	500		500	0,04	500	0,04
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	82 656		82 656	6,31	81 956	5,96
TOTAL (I)	***417 575***	***118 890***	***298 685***	22,79	***293 977***	21,37
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements	22 234		22 234	1,70	15 993	1,16
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	4 000		4 000	0,31	16 000	1,16
Clients et comptes rattachés	502 319	1 174	501 144	38,24	413 484	30,06
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	1 289		1 289	0,10	1 390	0,10
. Personnel	1 500		1 500	0,11	1 480	0,11
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	82 139		82 139	6,27	40 623	2,95
. Autres					7 291	0,53
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	1 449	777	672	0,05	686	0,05
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	334 052		334 052	25,49	566 788	41,20
Charges constatées d'avance	64 821		64 821	4,95	18 008	1,31
TOTAL (II)	***1 013 804***	***1 952***	***1 011 852***	77,21	***1 081 742***	78,63
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***1 431 379***	***120 842***	***1 310 537***	100,00	***1 375 719***	100,00

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

BILAN PASSIF

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 47 500)	**47 500**	3,62	**47 500**	3,45
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	4 750	0,36	4 750	0,35
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	60 716	4,63	2 521	0,18
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	***410 941***	31,36	***558 275***	40,58
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***523 907***	39,98	***613 046***	44,56
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts	19 315	1,47	27 399	1,99
. Découverts, concours bancaires	1 172	0,09	1 753	0,13
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	40 134	3,06	39 750	2,89
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	465 674	35,53	322 139	23,42
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	856	0,07	1 106	0,08
. Organismes sociaux	75 367	5,75	99 293	7,22
. Etat, impôts sur les bénéfices	17 129	1,31	130 327	9,47
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	160 676	12,26	126 101	9,17
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	5 637	0,43	14 804	1,08
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	672	0,05		
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***786 631***	60,02	***762 673***	55,44
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***1 310 537***	100,00	***1 375 719***	100,00

INTER ISOLATION

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	France	Exportation	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois) Total	%	Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois) Total	%	Variation absolue (12 / 12) Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	3 553 475		3 553 475	100,00	3 683 143	100,00	-129 668	-3,51
Chiffres d'Affaires Nets	**3 553 475**		**3 553 475**	100,00	**3 683 143**	100,00	**-129 668**	-3,51
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			7 584	0,21	24 382	0,66	-16 798	-68,89
Autres produits			18	0,00	129	0,00	-111	-86,04
Total des produits d'exploitation (I)			***3 561 077***	100,21	***3 707 653***	100,67	***-146 576***	-3,94
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements			542 755	15,27	461 986	12,54	80 769	17,48
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			-6 241	-0,17	3 025	0,08	-9 266	-306,30
Autres achats et charges externes			1 548 803	43,59	1 645 737	44,68	-96 934	-5,88
Impôts, taxes et versements assimilés			26 252	0,74	35 879	0,97	-9 627	-26,82
Salaires et traitements			521 011	14,66	539 536	14,65	-18 525	-3,42
Charges sociales			336 329	9,46	318 704	8,65	17 625	5,53
Dotations aux amortissements sur immobilisations			12 977	0,37	12 710	0,35	267	2,10
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			294	0,01	1 204	0,03	-910	-75,57
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			6 622	0,19	1 261	0,03	5 361	425,14
Total des charges d'exploitation (II)			***2 988 802***	84,11	***3 020 042***	82,00	***-31 240***	-1,02
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**572 275**	16,10	**687 611**	18,67	**-115 336**	-16,76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances			6	0,00	7	0,00	-1	-14,28
Autres intérêts et produits assimilés			10	0,00			10	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges					187	0,01	-187	-100,00
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***16***	0,00	***194***	0,01	***-178***	-91,74
Dotations financières aux amortissements et provisions			14	0,00			14	N/S
Intérêts et charges assimilées			12 112	0,34	11 918	0,32	194	1,63
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)			***12 126***	0,34	***11 918***	0,32	***208***	1,75
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**-12 110**	-0,33	**-11 724**	-0,31	**-386**	-3,28
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**560 165**	15,76	**675 887**	18,35	**-115 722**	-17,11

INTER ISOLATION

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/03/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/03/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	821	0,02	16 169	0,44	-15 348	-94,91
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 750	0,05			1 750	N/S
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	***2 571***	0,07	***16 169***	0,44	***-13 598***	-84,09
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	161	0,00	207	0,01	-46	-22,21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	930	0,03			930	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***1 091***	0,03	***207***	0,01	***884***	427,05
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	**1 480**	0,04	**15 962**	0,43	**-14 482**	-90,72
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	150 704	4,24	133 574	3,63	17 130	12,82
Total des Produits (I+III+V+VII)	***3 563 664***	100,29	***3 724 016***	101,11	***-160 352***	-4,30
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***3 152 723***	88,72	***3 165 741***	85,95	***-13 018***	-0,40
RÉSULTAT NET	**410 941** *Bénéfice*	11,56	**558 275** *Bénéfice*	15,16	**-147 334**	-26,38
Dont Crédit-bail mobilier	27 110	0,76	21 387	0,58	5 723	26,76
Dont Crédit-bail immobilier						

INTER ISOLATION

Annexes

Annexes

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/03/2022 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/03/2021 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 310 537,30 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 410 940,82 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant.

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 / Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation des immobilisations incorporelles amortissables sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue ou à titre exceptionnel sur 1 an pour les logiciels.

La valorisation du fonds commercial fait l'objet d'un suivi. En cas de dépréciation durable, il est procédé à la constitution d'une provision pour dépréciation.

Lorsque la valeur d'inventaire des autres immobilisations incorporelles est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

2 / Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Après examen du fichier des immobilisations, les composants, bien qu'identifiés, n'ont pas une durée d'utilisation sensiblement différente de celle de l'immobilisation principale, ni une valeur significative. De ce fait, ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une décomposition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations.

3 / Stocks de marchandises et approvisionnements :

Les stocks sont évalués suivant la méthode « premier entré, premier sorti ».

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

4 / Travaux en cours :

Les travaux en cours sont valorisés selon la méthode de l'avancement qui consiste à comptabiliser le chiffre d'affaires et le résultat au fur et à mesure de l'avancement des contrats.

Le résultat est constaté en appliquant au résultat à terminaison le pourcentage d'avancement (rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de la clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat). Ce pourcentage permet de mesurer de façon fiable, selon la nature, les travaux ou services exécutés et acceptés.

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)

Par travaux et services exécutés et acceptés, il y a lieu d'entendre ceux qui peuvent être considérés comme entrant, avec une certitude raisonnable, dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat.

Les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat sont valorisés en fonction des coûts de ces derniers, coûts qui comprennent les consommations et les charges directes de production. Les coûts liés à la sous-activité et les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Lorsque la société n'est pas en mesure d'estimer de façon fiable le résultat à terminaison, aucun profit n'est dégagé.

Lorsque le résultat à terminaison est négatif, la perte globale probable est provisionnée, sous déduction des pertes éventuellement déjà comptabilisées.

5 / Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

6 / Evaluation des créances et méthodes de calcul des provisions :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Elles sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Les créances irrécouvrables quant à elles, sont constatées en perte lorsqu'elles sont identifiées comme telles.

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

2.2 - IMPACT DE LA PANDEMIE DUE AU CORONAVIRUS (COVID-19)

¤ Impact sur l'activité de l'entreprise sans incertitude significative sur la capacité à poursuivre l'exploitation :

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial.

Cette situation extrêmement volatile et évolutive, sans toutefois remettre en cause la continuité d'exploitation, a des impacts sur notre activité sur l'exercice.

Ces impacts sont présentés par nature d'évènement et leurs conséquences sur les postes du bilan et/ou du compte de résultat :

- Conséquences principales sur les postes du bilan et du compte de résultat :

 - aucune dépréciation d'actif n'a été constatée ;

 - la société a bénéficié des exonérations des cotisations URSSAF pour un montant de 44 565 E.

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Fonds commercial (hors droit au bail) = 163 120

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	*163 120*		*163 120*	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	*163 120*		*163 120*	

3.2 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.2.1 - Immobilisations brutes = 417 575

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*165 123*			*165 123*
Immobilisations corporelles	*155 082*	*17 915*	*3 700*	*169 297*
Immobilisations financières	*82 456*	*700*		*83 156*
TOTAL	*402 661*	*18 615*	*3 700*	*417 575*

3.2.2 - Amortissements et provisions d'actif = 118 890

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	*2 002*			*2 002*
Immobilisations corporelles	*106 682*	*12 977*	*2 770*	*116 888*
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	*108 684*	*12 977*	*2 770*	*118 890*

3.2.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concessions, brevets, licences	*2 002*	*2 002*	*0*	*1 an*
Fonds commercial	*163 120*	*0*	*163 120*	*Non amortiss.*
Insta. agenct des constructions	*17 196*	*17 196*	*0*	*de 10 à 20 ans*
Matériels et outillages	*51 341*	*47 580*	*3 761*	*de 3 à 7 ans*
Insta. des agencmt divers	*26 798*	*23 607*	*3 191*	*de 5 à 10 ans*
Matériel de transport	*64 797*	*24 184*	*40 613*	*de 1 à 4 ans*
Mat bureau et informatique	*7 929*	*3 455*	*4 474*	*de 3 à 4 ans*
Mobilier	*1 235*	*865*	*370*	*de 8 à 10 ans*
TOTAL	*334 419*	*118 890*	*215 529*	

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Etat des créances = 734 724

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	*82 656*		*82 656*
Actif circulant & charges d'avance	*652 068*	*650 894*	*1 174*
TOTAL	*734 724*	*650 894*	*83 830*

3.4 - Provisions pour dépréciation = 1 952

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers	*7 057*	*294*		*6 176*	*1 174*
Comptes financiers	*764*	*14*			*777*
Total	*7 821*	*307*		*6 176*	*1 952*

3.5 - Charges constatées d'avance = 64 821

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 47 500

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	*380*	*125,00*	*47 500*
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	*380*	*125,00*	*47 500*

4.2 - Etat des dettes = 786 631

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	*20 486*	*9 329*	*11 157*	
Dettes financières diverses	*40 134*	*40 134*		
Fournisseurs	*465 674*	*465 674*		
Dettes fiscales & sociales	*259 664*	*259 664*		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	*672*	*672*		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	*786 631*	*775 474*	*11 157*	

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 10 633

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	*1 172*
Emprunts & dettes financières div.	*113*
Fournisseurs	*5 274*
Dettes fiscales & sociales	*4 074*
Autres dettes	
TOTAL	*10 633*

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 3 553 475

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	*3 541 164*	*99,65 %*
Produits des activités annexes	*12 311*	*0,35 %*
TOTAL	*3 553 475*	*100,00 %*

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

INTER ISOLATION

ANNEXE

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022 Aux comptes annuels présentée en Euro

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

6.2 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes - Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	*4 000*
- TOTAL	*4 000*

6.3 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres		
Agents de maitrise & techniciens	*1*	
Employés	*3*	
Ouvriers	*11*	
Apprentis sous contrat		
TOTAL	*15*	*0*

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL

7.1 - Tableaux financiers relatifs aux Crédits-Bails en cours

Redevances payées	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Cumuls des exercices antérieurs			*50 406*	*50 406*
Montants de l'exercice			*26 898*	*26 898*
Sous-total			*77 305*	*77 305*

Redevances restant dues	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A 1 an au plus			*23 144*	*23 144*
Entre 1 et 5 ans			*19 166*	*19 166*
A plus de 5 ans				
Sous-total			*42 311*	*42 311*

Valeur résiduelle	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
A moinsd'un an				
A 1 an au plus				
Entre 1 et 5 ans			*888*	*888*
A plus de 5 ans				
Sous-total			*888*	*888*

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

7 - INFORMATIONS RELATIVES AU CREDIT BAIL (suite)

Coût total du crédit-bail	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
TOTAL			*120 503*	*120 503*

7.2 - Comparaison de coûts pour les mêmes acquisitions en pleine propriété

	Immobilier	Mat. & Outil.	Autres immob.	TOTAL
Valeur d'origine			*99 350*	*99 350*
Cumuls des dotations antérieures			*13 434*	*13 434*
Dotations de l'exercice			*15 428*	*15 428*
Valeur nette comptable			*70 488*	*70 488*

INTER ISOLATION

Période du 01/04/2021 au 31/03/2022

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euro

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges constatées d'avance = 64 821

Charges constatées d'avance	Montant
Médecine du travail d'avance	*1 431*
Assurance d'avance	*14 185*
Logiciel d'avance	*549*
Maint. logiciel d'avance	*115*
Location d'avance	*2 041*
Sponsoring d'avance	*46 500*
TOTAL	*64 821*

8.2 - Charges à payer = 10 633

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	*1 172*
Intérêts bancaires à payer	*1 172*
Emprunts & dettes financières diverses :	*113*
Intérêts courus	*113*
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	*5 274*
Electricité à payer	*52*
Cac à payer	*4 800*
Eau à payer	*422*
Dettes fiscales et sociales :	*4 074*
Cfe et cvae à payer	*2 570*
Taxe foncière à payer	*1 504*
TOTAL	*10 633*